

DEPARTEMENT DE L'ISERE
**SERVITUDES
 D'UTILITE PUBLIQUE**
St.PAUL de VARGES N° INSEE **436**

Service de l'Urbanisme et de la Prospective
 Bureau des Documents d'Urbanisme (SUP/BDU)
 17, bd Joseph Vallier - BP 45 - 38040 - Grenoble cedex 9
 tel: 04.76.70.76.70 fax: 04.76.70.79.10

SYMBOLE	CODE	INTITULE	SYMBOLE	CODE	INTITULE
		Bois et forêts soumis au régime forestier		I1	Transports d'hydrocarbures liquides ou liquéfiés
	A2	Pose de canalisations souterraines d'irrigation		I2	Construction et exploitation de pipe-lines
	A3	Terrains riverains des canaux d'irrigation		I3	Coupages (D.U.P.) utilisant l'énergie des lacs et cours d'eau
	A4	Terrains riverains des cours d'eau non domaniaux		I4	Transport de gaz
	A5	Canalisations publiques d'eau potable		I5	Transport d'électricité
	AC1	Protection des monuments historiques		Int1	Voisinage des cimetières
	AC2	Protection des sites et monuments naturels		JS1	Installations sportives
	AC3	Réserves naturelles		PT1	Transmissions électro-magnétiques
	AC4	Protection du patrimoine architectural et urbain		PT2	Protection contre les perturbations radio-électriques
	Ar4	Terrains d'atterrissage en partie ou en totalité		PT3	Communications téléphoniques et télégraphiques
	Ar5	Fortifications - Ouvrages militaires		PT4	Elagage relatif aux lignes télécom
	Ar6	Champs de tir		T1	Chemins de fer
	AS1	Périmètre de protection des eaux potables		T2	Survol de téléphones
	EL2	Zones submersibles		T4	Aéronautiques de balisage
	EL3	Halage et marchepied		T5	Aéronautiques de dégivrage
	EL4	Stations 'classées de sport d'hiver'		T8	Radioélectriques
	EL6	Terrains nécessaires aux RN et autoroutes			
	EL7	Alignements			
	EL10	Parcs nationaux			

ECHELLE : 1/10.000 ETABLI le : 10.04.07 MODIFIE le : 10.04.2007

NB: Ce document est un plan de référence directement utilisable dans la plupart des cas. Pour plus de précisions, consulter le service gestionnaire de la servitude ainsi que les actes institutifs de la servitude.

MODIFICATIONS		
date	code	nature
04.05.89		Mise à jour pour le "Porter à la Connaissance" du Maire.
20.12.94	AS1	Mise à jour pour arrêt du P.O.S.
10.04.07	AS1	Mise à jour pour la révision n°2 du PLU. Mise à jour des captages Rioux, Guthin, Mousses. Suppression captage MARJOERE abandonné.
	JS1	Mise à jour des équipements sportifs n°1,2,4,5. Non situés : n°3,6.
	I5	Suppression du code A1 pour les bois et forêts soumis au régime forestier. (Servitude abrogée par la Loi d'Orientation Forestière de 2001)
	I5	Ajout canalisation impactante : TRANSUGIL (éthylène)

